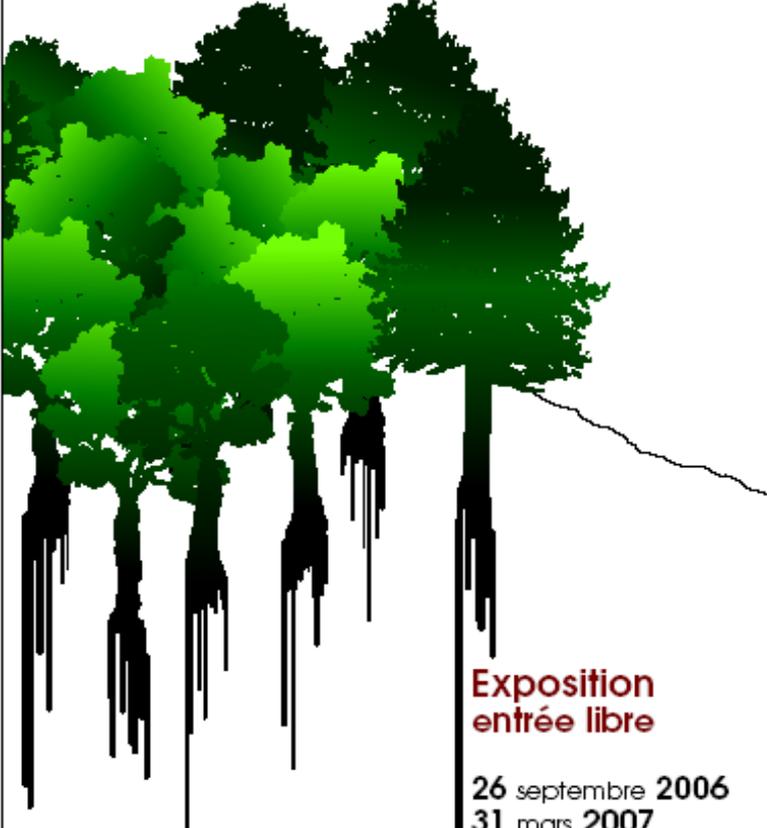


## EXPOSITION

**CHEMIN DES DAMES**  
Espace muséographique  
de la Caverne du Dragon

**Chemin des Dames**  
**Les arbres aussi se souviennent...**



**Exposition**  
**entrée libre**

**26 septembre 2006**  
**31 mars 2007**

 CHEMIN DES DAMES - R.D. 18  
02 160 Oulches la Vallée Foulon  
Tél. : 00 33 (0)3 23 25 14 18 / Fax : 00 33 (0)3 23 25 14 11 / [caverne@cg02.fr](mailto:caverne@cg02.fr)



**CAVERNE DU DRAGON, MUSÉE DU CHEMIN DES DAMES**  
**02160 OULCHES LA VALLEE FOULON**  
Tél. : 03 23 25 14 18  
Fax : 03 23 25 14 11  
Email : [caverne@aisne.fr](mailto:caverne@aisne.fr)

# Le Chemin des Dames, les arbres aussi se souviennent...

## Objectif

Par une approche pluridisciplinaire à la fois historique, géographique et botanique, cette exposition donne les clefs aux visiteurs pour comprendre et analyser le secteur du Chemin des Dames.

## Présentation

Après les combats de la Première Guerre mondiale, les arbres sont broyés ou criblés de mitraille, les sols sont profondément remaniés et pollués. La reconstitution des forêts dévastées sera l'œuvre d'au moins une génération.

Volonté ou non de masquer les stigmates de la guerre, les terres classées en "zone rouge" sont données aux Eaux et Forêts en 1927 pour être boisées. Le paysage actuel est l'héritage de ces heures tragiques, dont les arbres semblent encore se souvenir.

## Visite sur le terrain

Pour permettre aux visiteurs d'approfondir l'exposition et de comprendre le paysage et la végétation du Chemin des Dames, la Caverne propose aux scolaires, tout au long de l'année, et aux particuliers, ponctuellement dans l'année, des visites découvertes en extérieur.

# CHEMIN DES DAMES, LES ARBRES AUSSI SE SOUVIENNENT...

## Contenus du prêt

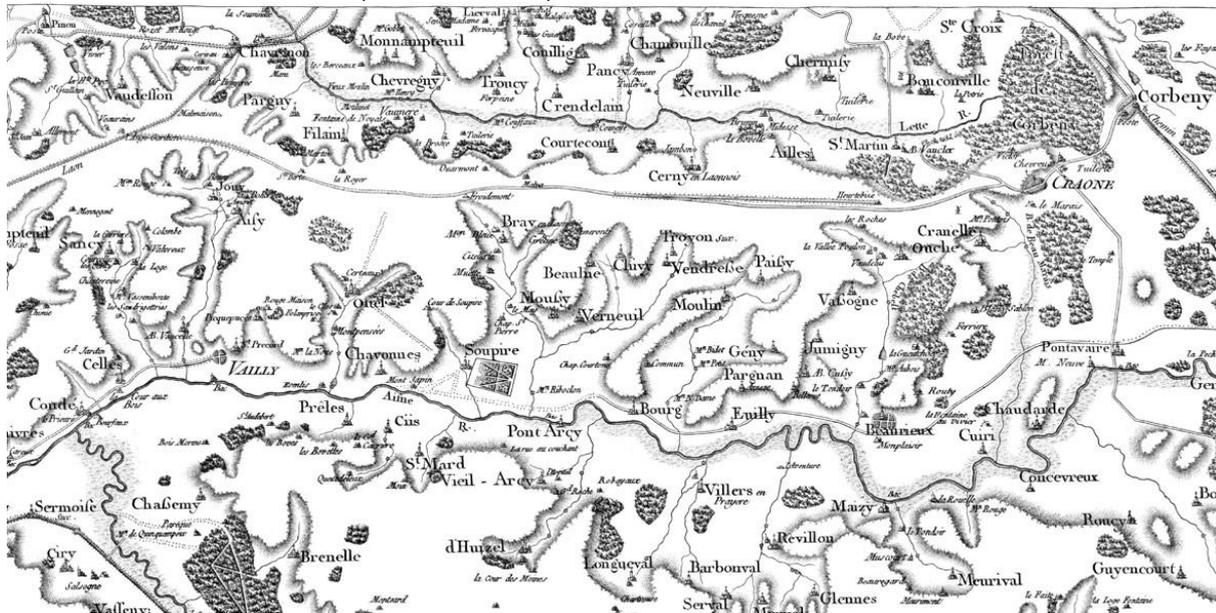
Panneau 89x62 cm – **A2c** (Velcro au dos)



*Coin cassé*

# Des arbres et des hommes, à la veille de la guerre

Panneau 77x39 cm – B1c (Velcro au dos)



## Carte de Cassini. Feuille de Soissons (extrait)

Coll. Archives dép. de l'Aisne.

Levée au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle par Cassini de Thury, la carte dite de Cassini est la première carte générale de la France à grande échelle (1/86 400<sup>e</sup>). La feuille de la région de Soissons est publiée en 1766-1767, d'après des relevés effectués sur le terrain de 1752 par les ingénieurs Batonnet et Durochet.

La surface forestière atteint presque déjà son minimum historique : les bois se limitent aux fonds de vallée et aux rebords de plateau.

## Le Chemin des Dames en 1914, un espace forestier ?

Les riches sols sur le plateau ont été défrichés depuis longtemps et sont mis en valeur par les fermes installées à l'écart de la route. Même s'ils gagnent du terrain depuis les années 1860 avec le déclin de la vigne, bois et forêts se limitent aux pentes et au pied du plateau, sur les terres les plus pauvres.

Les forêts les plus vastes sont la forêt de Pinon, celle de Vauclair, le Bois de Corbeny, le Bois des Buttes et celui de Beau Marais. A l'exception de Vauclair (qu'on écrit encore Vauclerc pour rappeler le souvenir des moines – ou clercs – de l'ancienne abbaye cistercienne), il s'agit pour la plupart de bois privés.

Dans les bois les plus anciens, le hêtre, le chêne et le charme sont les essences dominantes. Dans les parties reprises par la forêt se sont développés le robinier pseudo-acacia, l'érable sycomore et le frêne. Depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques parcelles ont aussi été plantées en pin sylvestre puis en pin noir d'Autriche ; elles sont localement appelées « sapinières ».

### LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE DANS LES CANTONS DE CRAONNE ET DE VAILLY / AISNE À LA VEILLE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

CANTON	TYPE DE PROPRIETE	TAILLIS <sup>1</sup>	TAILLIS SOUS FUTAIE <sup>2</sup>	FUTAIE <sup>3</sup>
CRAONNE	Forêts domaniales		317 ha	
	Bois communaux soumis au régime forestier		19 ha	
	Bois communaux et bois privés non soumis au régime forestier	594 ha	2 434 ha	3 ha
VAILLY / AISNE	Bois communaux et bois privés non soumis au régime forestier	149 ha	2 009 ha	228 ha

Source : Lucien Daubrée, *Statistique et atlas des forêts de France*, Paris : Imprimerie nationale, t. I, 1912, pp. 9-17.

<sup>1</sup>Taillis : peuplements où les tiges sont issues de rejets de souche.

<sup>2</sup>Taillis sous futaie : taillis dans lequel sont réservés un certain nombre d'arbres, si possible issus de semence, pour croître en futaie.

<sup>3</sup>Futaie : peuplement où les arbres, issus d'une semence, ne présentent qu'un seul brin.

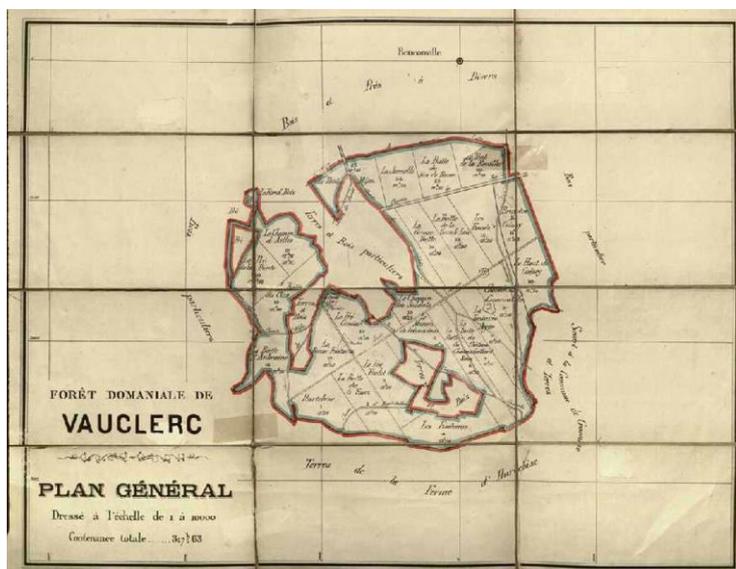
## La forêt domaniale de Vauclair : l'héritage des moines cisterciens

Propriété de l'abbaye de Vauclair de 1134 jusqu'à la Révolution, cette forêt de 317 hectares s'étend jusqu'aux villages de Craonne, Bouconville, Chermizy et Ailles. Les anciens viviers à poissons (étangs) creusés au Moyen âge y sont encore visibles.

Exclue en 1790 de la vente des biens de l'abbaye, la forêt est alors devenue propriété de l'Etat. Elle est donc gérée par l'administration des Eaux et Forêts. A la lisière de la forêt domaniale, dans la maison forestière de la « Maison blanche », habite un garde chargé d'encadrer les travaux et de réprimer les délits forestiers.

Les peuplements comprennent de nombreux arbres vieux de plusieurs siècles, comme des chênes et des hêtres qui avaient été réservés à l'époque des moines pour la construction ou pour la Marine royale. En effet, conformément à l'ordonnance de Colbert (Code forestier de 1669), la forêt de Vauclair avait fait l'objet d'aménagements en 1734 et 1767 afin de rationaliser la production. Après une délimitation opérée sur le terrain à partir de 1845, un nouvel aménagement a été réalisé en 1883 : il prévoit la conversion en futaie des taillis sous futaie, pour produire des bois d'œuvre<sup>1</sup>.

## Panneau 70,5x54 cm – **B1c**



### Plan de la forêt de Vauclair (1880)

Coll. Particulière

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la forêt domaniale de Vauclair s'étend autour de la clairière de l'ancienne abbaye devenue exploitation agricole. Elle comprend deux enclaves, celle de la Pointe (4ha) et celle des Frères Anciaux (18 ha). Elle est divisée en 26 parcelles. En 1883, date du nouvel aménagement, la forêt est constituée de 278 ha de peuplements feuillus traités en taillis sous futaie et de 37 ha de pins sylvestres, plantés en formation pure ou en mélange avec des feuillus sur les sols sableux des parcelles 11, 12, 23, 25 et 26. Cet aménagement préconise une conversion progressive des peuplements en futaie : après une révolution préparatoire de 30 ans (1883-1912), le passage à la futaie doit être entrepris sur une période de 150 ans, de 1913 à 2062.

Contre la partie orientale du chemin dit « des Dames », qui mène d'Hurtebise à la Bove, le garde forestier dispose d'un hectare pour son usage personnel, ainsi que d'une pépinière destinée à fournir

des plants pour les **regarnis** (nouvelles plantations effectuées dans les zones où le reboisement a échoué).

## Panneau 51,5x29 cm – **B1d** / FOND VERT FONCÉ

« L'ancienne abbaye de Vauclair avant la 1<sup>o</sup> Guerre mondiale »

<sup>1</sup> **Bois d'œuvre** : bois destiné à être travaillé (par opposition au « bois de chauffage »)

## Les usages de la forêt

La forêt joue surtout un rôle économique local. Les villageois s'y procurent bois de chauffage et bois d'œuvre pour les charpentes ou perches pour les échelas des vignes ou des haricots de Soissons.

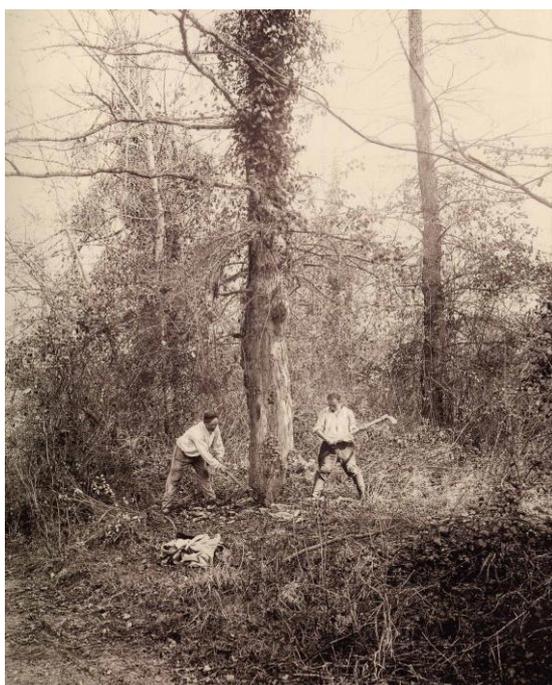
Dans la plupart des villages, on trouve encore des scieurs de long, des fendeurs de lattes ou des charbonniers... Ces métiers de la forêt sont à l'origine des surnoms à caractère péjoratif que se donnent alors entre eux les habitants de Corbeny (« *les metteurs d'feu* », en raison de la fabrication du charbon de bois) et les habitants de Craonne (« *tout fous, tout scieu'x d'long* »).

Au-dessus du village de Craonne, sur la « montagne », on a donné à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le nom de « Californie » à un jardin d'agrément pourvu d'une buvette, en raison de la plantation de quelques essences exotiques venant d'Amérique.

### PRODUCTION ANNUELLE DE BOIS DES CANTONS DE CRAONNE ET DE VAILLY / AISNE À LA VEILLE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

	BOIS D'ŒUVRE	BOIS DE FEU
Canton de Craonne	1 831 m <sup>3</sup>	9 167 m <sup>3</sup>
Canton de Vailly / Aisne	2 067 m <sup>3</sup>	3 717 m <sup>3</sup>
Département de l'Aisne	123 531 m <sup>3</sup>	243 966 m <sup>3</sup>

Source : Lucien Daubrée, *Statistique et atlas des forêts de France*, Paris : Imprimerie nationale, t. I, 1912, pp. 9-17.



#### Abattage d'un arbre à la cognée (vers 1900)

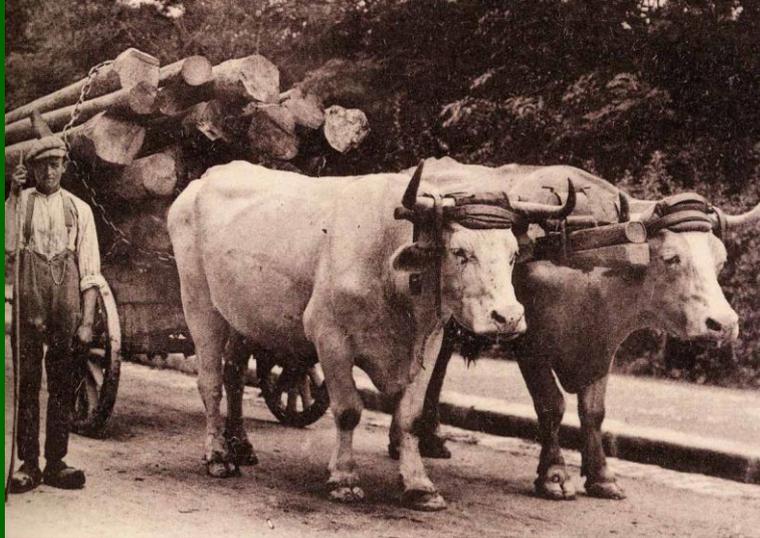
Coll. particulière

Avant la généralisation de la tronçonneuse, inventée en 1929, les bois sont abattus à la cognée. La cognée permet d'épater l'arbre et d'effectuer une entaille garantissant la direction de sa chute. Le travail de l'autre côté du tronc peut éventuellement être terminé à la scie passe-partout.

**Char à bœufs**

Coll. particulière

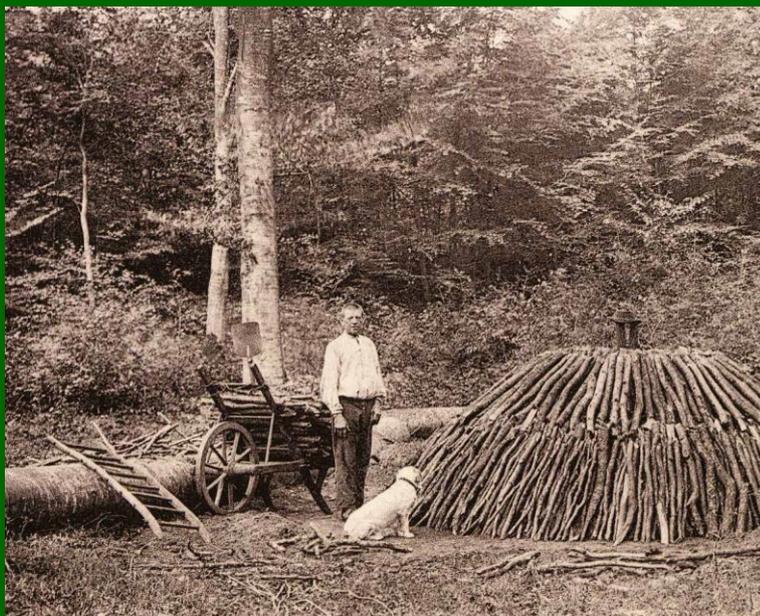
Lents mais puissants, moins exigeants que les chevaux pour leur alimentation, les bœufs sont souvent préférés pour la vidange des bois.



**Meule de charbonnier (localement appelée « faude ») en forêt de Villers-Cotterêts, Aisne.**

Coll. particulière

Pour faire son charbon, le charbonnier réalise une meule avec des bois de petit calibre dénommés « charbonnette ». Il la recouvre ensuite de feuilles et de terre avant d'y mettre le feu. Le bois doit se calciner lentement, sans flamme vive. Le charbonnage, qui servait à approvisionner la sidérurgie jusqu'aux années 1870, est déjà en net déclin au début du XX<sup>e</sup> siècle.



## Quelques arbres remarquables

Différents par leur taille, leur forme, leur volume ou leur histoire, certains arbres remarquables ont été conservés au fil des générations.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, ces éléments pittoresques font l'objet d'un intérêt plus particulier. Une circulaire de l'administration des Eaux et Forêts du 29 juin 1899 prescrit la conservation en forêt domaniale ou communale des « arbres renommés [...], soit par les souvenirs historiques ou légendaires qui s'y rattachent, soit par l'admiration qu'inspirent la majesté de leur port ou leurs dimensions exceptionnelles ».

Qu'ils figurent ou non à l'inventaire, les arbres exceptionnels, en forêt, isolés, ou au cœur des villages, sont des éléments majeurs du patrimoine culturel et naturel. Ils constituent aussi des points de repère dans le paysage pour les paysans, les voyageurs et aussi les artilleurs.

Plus de 3 000 arbres sont aujourd'hui répertoriés sur l'ensemble du territoire français.



### L'Arbre de Paissy

Doc A. Malinowski

« Arbre séculaire faisant l'admiration des touristes », comme le précise la légende, ce chêne a été planté sur le plateau dominant le village. Il s'agit sans doute d'un « arbre de la liberté » datant de la Révolution française.



### Le chêne de Trucy

Archives communales de Trucy

Avec ses 8,50 mètres de circonférence au pied, le chêne de Trucy, classé arbre remarquable à l'inventaire du Muséum d'Histoire Naturelle, est une véritable curiosité. Il a été planté le 9 janvier 1794 en l'honneur de la prise de Toulon par les armées de la République. La municipalité de Trucy a célébré avec fastes son Centenaire lors d'une grande fête qui a eu lieu le 17 septembre 1893. Il a été abattu en 1917 par les Allemands.

À son emplacement, dans la même tradition républicaine, d'autres chênes ont été replantés en 1920 (pour le Cinquantenaire de la III<sup>e</sup> République) puis en 1989 (pour le Bicentenaire de la Révolution).



**Cadre B6 - 43,5x33,5 cm / ROUGE**

**La ferme d'Hurtebise avant 1914**

Coll. particulière

Devant la ferme d'Hurtebise, reconstruite après les combats qui ont opposé Français et Russes les 6 et 7 mars 1814, les arbres, déjà, se souviennent...

# Au cœur de la bataille

Panneau 48x42 cm – C1 / GRIS (Velcro au dos)

## La forêt dans la guerre

Dès septembre 1914, après la bataille de la Marne, les troupes allemandes s'installent solidement sur le plateau du Chemin des Dames en profitant du masque apporté par les bois qui en tapissent les pentes. Au sud de Craonne, les troupes françaises s'avancent au pied du plateau en lisière du Bois de Beau Marais et du Bois des Buttes.

Relativement calme en 1915 et 1916, le secteur est totalement ravagé par les combats de 1917 et 1918. Malgré l'échec de l'offensive Nivelle (16 avril 1917), l'extrémité est du plateau de Craonne est progressivement reconquise, de mai à juillet 1917. L'ensemble du Chemin des Dames n'est repris qu'après la bataille de La Malmaison (octobre 1917), les troupes allemandes se repliant alors de quelques kilomètres, sur les hauteurs dominant l'Ailette. De nouveaux combats s'y produisent en mai, puis en septembre-octobre 1918.

*« Nous avons été bombardés hier de façon formidable. Le bois n'est plus que squelettes, les arbres étant hachés comme des allumettes. Les feuilles n'ont pas le temps de pousser dans les coins exposés. Quelle désolation ! »*

Émile MAUNY, sergent au 246<sup>e</sup> R.I., lettre du 2 juin 1916.

*« Soudainement apparaissait devant moi un tronc d'arbre, illuminé de façon fantomatique par les éclairs et qui portait à son extrémité effilée une pancarte : « interdiction de couper du bois ».*

Leutnant V. SEEBACH, 3<sup>e</sup> régiment de grenadiers de la Garde, octobre 1917.

Panneau 42x41 cm – C2a / GRIS (Velcro au dos)

## Un intérêt matériel

Consommé en grande quantité par les armées des deux camps pour le chauffage et la cuisine, le bois se révèle indispensable pour la construction et le renforcement des ouvrages de défense.

Les rondins sont utilisés pour consolider les abris et les tranchées. Ils servent aussi à édifier des postes d'observation et des bâtiments de toute nature en retrait du front. Le sol des tranchées est parfois recouvert de caillebotis de bois qui permettent aux soldats de ne pas s'enliser dans la boue. Les perches peuvent être utilisées pour le renforcement des boyaux qui permettent la communication entre les lignes.

*« Ce Bois des Buttes où les nuits de patrouille, j'ai moi-même cueilli du muguet devant le barbelé »...*

Roland DORGELES, mitrailleur au 74<sup>e</sup> R.I. en 1915, (*Bleu horizon* - 1949)

*« Nous sommes dans le Bois de Beau Marais, il est effectivement situé dans un marais. Il y a de l'eau partout, jusque dans nos gourbis en tôle ondulée cimentée. Il nous faut mettre des caillebotis partout. Il y a des canards sauvages qui font leur nid dans les joncs. »*

Paul CLERFEUILLE, 273<sup>e</sup> R. I., 11 avril 1918

**Près de Soupir, le 1<sup>er</sup> mai 1917**  
BDIC

Une batterie de canons de 155 TR.



Cadre 33,5x24,5 cm – C2 / GRIS



**Officiers allemands écrivant dans une tranchée.**

Doc A. Malinowski

Cadre 43,5x33,5 cm – C2 / GRIS

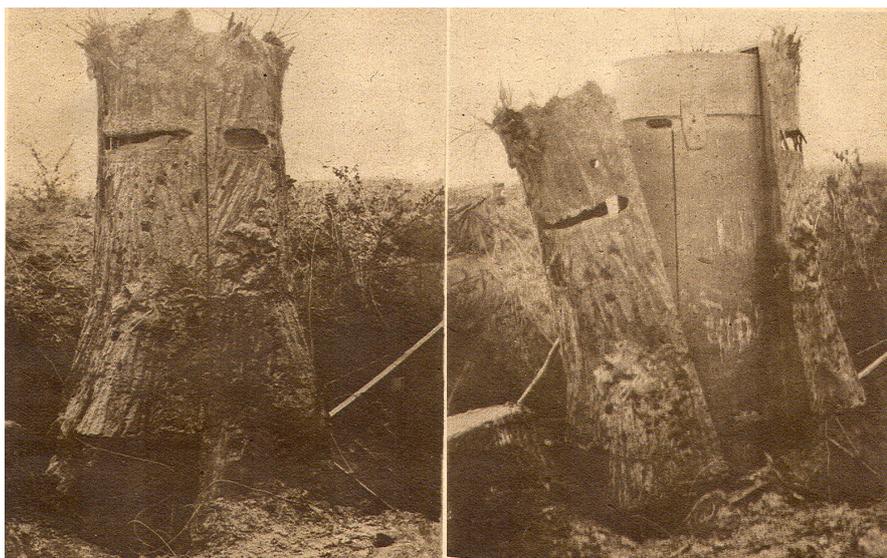


**Entre Vendresse et Verneuil-Courtonne, le 16 juillet 1917.**

BDIC

Un observatoire d'artillerie aménagé dans un arbre.

Cadre 43,5x33,5 cm – C2 / GRIS



**Poste d'observation allemand camouflé.**

Le Miroir, 24 novembre 1918

Il s'agit à l'évidence d'un document de propagande anti-allemande.

Qu'il soit vrai ou faux, l'arbre reste un poste d'observation idéal.

Du côté allemand comme du côté français, les armées en guerre mettent en place des unités de camouflage qui fabriquent de faux arbres destinés à abriter des observateurs.

Cadre 43,5x33,5 cm – C2 / GRIS



**Au sud de Craonnelle, le 13 avril 1916.**

BDIC

Cantonnement dans le bois du Blanc Sablon, en 2° ligne.

Cadre 33,5x24 cm – C2 / GRIS

**Dans la vallée de l'Ailette, un soldat allemand dépouille un lapin.**

Doc. A. Malinowski

Les ressources de la forêt améliorent bien souvent l'ordinaire du soldat. En dépit de ces prélèvements, l'abandon de la chasse et le désarmement des habitants en zone occupée entraînent une prolifération des lapins, qui a de graves conséquences sur les environnements forestiers après la guerre.



Panneau 42x33 cm – **C2b** / GRIS (*Velcro au dos*)

### **Un intérêt stratégique et tactique**

En temps de guerre, la forêt présente de nombreux avantages mis à profit par les armées en campagne.

Le couvert forestier donne un sentiment de sécurité aux combattants, parfois même l'impression d'être loin de la guerre. Il permet de dissimuler les déplacements et le stationnement des troupes, ainsi que les concentrations de matériels. Il ménage des effets de surprise, indispensables lors des attaques.

*« Sous le feuillage épais, on peut circuler sans crainte, aussi profitons-nous au dehors de la délicieuse température. Nous avons installé des douches de fortune, des appareils de gymnastique, et nous semons même du gazon. »*

Pierre BELLET, Adjudant au 96<sup>e</sup> R.I., Bois Morin, (entre Vailly et Chassemy), Printemps 1916.

Cadre 33,5x24 cm – **C2** / GRIS



**Une cuisine roulante à proximité des premières lignes françaises (1914 ou 1916).**

Doc A. Malinowski

Cadre 43,5x33,5 cm – C2 / GRIS



**Près de Moussy-sur-Aisne, le 5 juillet 1916**  
BDIC

Une chambrée dans un abri souterrain.

Cadre 43,5x33,5 cm – C2 / GRIS



**Révillon, le 6 septembre 1916**  
BDIC

Scierie militaire à Révillon. Fabrication de madriers pour les tranchées.

## **CARTEL :**

### **Raphaël JOUSSET, un forestier mort au Chemin des Dames**

Né le 30 novembre 1880 à Saint-Jean-de-Braye (Loiret), Raphaël Jousset entre à l'École forestière de Nancy à 21 ans, après être passé par l'Institut agronomique de Paris. Il est nommé inspecteur adjoint des Eaux et Forêts en 1911.

Mobilisé en 1914 comme officier d'état-major, il demande en juin 1917 son intégration dans une unité combattante. Il est capitaine au 140° R.I. quand il est tué le 23 octobre 1917 à Laffaux, au cours de la bataille de la Malmaison. Il obtient à titre posthume la citation suivante à l'ordre de l'armée :

« Homme d'un grand caractère, animé d'un rare esprit de devoir, désigné pour occuper un emploi à l'intérieur, a demandé comme une faveur de conserver le commandement de sa compagnie jusqu'après l'attaque, tué à sa tête le 23 octobre en l'entraînant magnifiquement dans une grêle de balles mitrailleuses ». (Citation à l'ordre de l'Armée n°625 en date du 9 novembre 1917).

On le voit ici, photographié en 1903 avec sa promotion devant le monument aux morts de la guerre de 1870-1871 de l'École forestière de Nancy.

Sur les seize forestiers de la 77° promotion, quatre sont morts pendant la guerre : Giraud, Jousset, Lhotelain et Raulet.

Cadre 43,5x33,5 cm – C4 / Gris



**Vue prise de l'ancien plateau de Craonne (vers 1920).**

Coll. Archives dép. de l'Aisne, 18 FI Craonne 23

Au second plan, dans la plaine, le bois de Beau Marais.

Cadre 43,5x33,5 cm – C4 / Gris



**Le ravin de Sainte-Berthe, près de Pargny-Filain.**

Coll. Archives dép. de l'Aisne, 18 FI Craonne 23

La végétation commence à reconquérir le terrain mais, durant plusieurs années, le remaniement et l'absence de couvert protecteur ont entraîné des glissements de terrain particulièrement importants en rebord de plateau.

**Vue de l'ancien plateau de Craonne, à l'est du Chemin des Dames (vers 1920).**

Coll. Archives dép. de l'Aisne, 2 FI Craonne 23

### La destruction des sols

L'intensité des combats a conduit à un remaniement considérable des sols. Les gaz, les projectiles et débris métalliques divers polluent la terre et présentent un danger permanent. Le terrain est parcouru d'innombrables réseaux de tranchées, de trous d'obus et de sapes. La terre arable a souvent été mélangée à la roche, entraînant un appauvrissement considérable du sol.

Dans le secteur de Vauclair, la quantité de terre déplacée à l'hectare est de l'ordre de 2 500 à 5 000 m<sup>3</sup>, provoquant la perte de tous les repères de propriété, un bouleversement du cours de l'Ailette et la formation d'un marais. Sur les reliefs, le décapage des sols et l'absence de végétation conduisent à un ravinement intense durant l'immédiat après-guerre.

En quelques années, les effets de l'érosion sont comparables à ceux qui auraient dû se produire pendant au moins 10 000 ans.

Cadre 43,5x33,5 cm – C4 / Gris



## CARTEL :

### La forêt mutilée

LES DEGATS FORESTIERS DANS L' AISNE DURANT LA GRANDE GUERRE		
Nature des dommages	Surface	Partie de la surface forestière totale
Destruction complète	25 668 ha	24 %
Exploitation abusive, coupe à blanc	29 946 ha	28 %
Dommages partiels, bois mitraillés	51 337 ha	48 %

En raison de la durée et de l'intensité des combats, la majorité des forêts du Chemin des Dames a subi une destruction complète. Sur des milliers d'hectares, les sols sont retournés, la végétation est complètement détruite, les arbres broyés et criblés de mitraille.

La forêt de Pinon est complètement ravagée. A Vauclair, aucun arbre n'est épargné. Hormis quelques chênes et hêtres près de la ferme d'Hurtebise, aucun spécimen n'est susceptible d'être gardé comme porte-graines pour le réensemencement des parcelles. En 1921, 5 671 arbres sont mis sur le marché mais ne trouvent pas preneur car ils sont criblés de mitraille. Les rares chandelles<sup>2</sup> encore debout sont alors laissées à pourrir sur pied jusqu'aux années 1950.

### Cadre 43,5x33,5 cm – C6 / Gris



#### Le Mont des Singes, entre Laffaux et Vauxaillon (vers 1920).

Coll. Caverne du Dragon/Conseil général de l'Aisne

### Cadre 43,5x33,5 cm – C6 / Gris

#### La forêt de Pinon vers 1920. Coll. Archives dép. de l'Aisne, 18FI Pinon 20

Avant la guerre, le château de Pinon qui a été édifié au début du XVIII<sup>e</sup> siècle sans doute sur les plans de Jules Hardouin-Mansart, appartient à la famille de Noailles. Il est entouré d'un jardin à l'anglaise et bordé par une forêt de 750 ha. Le général von Klück (Münster 1846-Berlin 1934), commandant la 1<sup>ère</sup> armée allemande, y établit son quartier général en 1914. Guillaume II et le Kronprinz l'occupent ensuite à plusieurs reprises. L'intensité des combats de 1917-1918 ravagent entièrement le domaine.



<sup>2</sup> **Chandelle** : partie du tronc subsistant sur pied après la chute des branchages de l'arbre.

# *L'œuvre d'une génération*

Panneau 44x50 cm – D1 / Vert pomme

De nombreux arbres portent des fragments métalliques de toute sorte, provenant soit de la mitraille proprement dite (éclats d'obus, balles), soit du cantonnement des troupes dans la forêt. Ces arbres entrent dans la catégorie des « bois mitraillés ».

Toutes les essences ne réagissent pas de la même manière. Si le hêtre dépérit rapidement, le chêne ou le frêne cicatrise, l'écorce recouvrant progressivement la blessure.

Au cœur du Chemin des Dames, toutes les forêts ont été anéanties, rasées et entièrement reconstituées et sont donc exemples de mitraille, à la différence de certains peuplements situés plus en retrait marqués par les combats de 1918 (sud du département de l'Aisne) et qui en ont conservé les stigmates.

Après-guerre, les bois mitraillés posent de considérables problèmes lors de leur abattage, de leur exploitation et leur sciage.

La reconstitution des forêts de l'Aisne s'effectue avec des moyens restreints.

En forêt privée, les propriétaires en peuvent prétendre aux dommages de guerre que pour le remboursement des bois cédés aux armées et pour la perte du capital boisé, par coupe à blanc<sup>1</sup> ou destruction. En revanche, les bois mitraillés sont exclus de toute indemnisation.

En forêt domaniale, les moyens mis à disposition par le Ministère de l'Agriculture sont insuffisants, à une période où la reconstruction des villes et la remise en culture des terres restent prioritaires. Contrairement à d'autres départements comme la Meuse, l'administration forestière dans l'Aisne n'a pas la possibilité de faire appel à des entreprises privées pour travailler en régie. Au milieu des années 1930, elle met à profit les chantiers de chômeurs pour réaliser différents travaux de plantation et d'aménagement.

<sup>1</sup> **Coupe rase ou à blanc** : coupe en une seule fois de la totalité du peuplement.

*« Nous pouvons espérer que nos descendants verront, à la place du paysage chaotique actuel des plateaux de Californie et des Casemates, une magnifique forêt de 1 000 à 1 200 hectares qui s'étend de Craonne à Ailles, sur le plateau et jusqu'à l'Ailette ».*

Jacques Ratineau<sup>1</sup> et Maurice Gaillot,  
*L'agriculture dans l'Aisne (1929)*

<sup>1</sup> Jacques Ratineau est alors Directeur des Services agricoles dans le département de l'Aisne.

### **La reconstitution de l'ancienne forêt de Vauclair**

La première tâche préalable à la restauration de la forêt de Vauclair est le déblaiement et le nettoyage du terrain. Il faut enlever les munitions, les chevaux de frise<sup>1</sup> et les fils barbelés qui parsèment le terrain. Le comblement total des réseaux de tranchées et des trous d'obus est totalement impossible, étant donné les quantités de terres déplacées pendant la guerre.

On se contente de créer une desserte en traçant des laies<sup>2</sup> et des layons, ainsi que des tranchées pare-feu après les incendies des années 1920-1921. On empierre les chemins d'accès (comme le chemin du Roi) avec les pierres parfois prises dans les ruines.

Il était initialement prévu de ne couper que progressivement les bois mitraillés, en espérant que les réserves encore sur pied puissent produire un réensemencement naturel des parcelles. Cette méthode se révèle impossible car les bois sont trop abîmés. On procède alors à un recépage de l'ensemble du peuplement, pour mettre rapidement à profit les rejets de souche, les vides étant comblés par plantation. Afin de produire les plants nécessaires au reboisement une pépinière est installée à proximité de l'ancienne abbaye de Vauclair, à l'emplacement de l'actuel verger-conservatoire.

<sup>1</sup> **Chevaux de frise** : pièces de bois munies de croisillons appointés et garnis de barbelés.

<sup>2</sup> **Laie** : large sentier rectiligne percé dans une forêt.

### **La nouvelle forêt de Vauclair**

Pour le choix des essences, l'Inspecteur des Eaux et Forêts Emile Cuif utilise l'expérience des boisements opérés en Champagne depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Des pins noirs d'Autriche, résistant au froid et à la sécheresse et pouvant pousser en l'absence d'ambiance forestière sont plantés en grand nombre sur les sols les plus superficiels et les plus calcaires. Des plantations de hêtres, parfois de hêtres pourpres, sont mêlées aux pins en proportion d'un cinquième. Des épicéas sont introduits sur les sols les plus fertiles.

Pour lutter contre la végétation adventice<sup>1</sup>, tout particulièrement contre la clématite, les densités initiales sont particulièrement fortes (environ 8 000 plants à l'hectare). Pour lutter contre les lapins qui menacent les jeunes plants, on procède à la pose de grillages autour des parcelles.

Avec 1 039 hectares au lieu de 317 avant la guerre, la surface de la forêt domaniale de Vauclair a été multipliée par trois.

<sup>1</sup> **Adventice** : qui pousse sans avoir été semée.



**Émile Cuif (1873-1947).**

Coll. particulière

Inspecteur général des Eaux et Forêts, Émile Cuif est chargé de la reconstitution forestière sur le Chemin des Dames. On lui doit les choix d'essences et d'aménagement qui ont été mis en œuvre par son subordonné sur le terrain, Lucien Borniche.

Né dans les Ardennes, à Viel-Saint-Rémy, en 1873, il entre à l'École des Eaux et Forêts de Nancy en 1893 (69<sup>e</sup> promotion). Promu inspecteur en 1910, il se voit confier la direction du Service de reconstitution forestière à Laon de 1919 à 1923. En 1925, il est nommé à la tête de la conservation de Charleville, dans le département des Ardennes où les forêts ont également beaucoup souffert des ravages de la guerre. Affecté à la conservation de Reims depuis 1934, il termine sa carrière en 1937 en qualité d'inspecteur général. Il meurt à Reims le 13 novembre 1947.



**Le chêne Cuif, un autre arbre remarquable.**

Photo G. Texier/ Conseil général de l'Aisne

Le nom d'Émile Cuif a été donné à l'un des seuls chênes de la forêt de Vauclair encore debout après la guerre. Certainement planté vers 1700, il présente une forme typique des vieilles réserves de taillis sous futaie : un gros diamètre, un fût court et un important développement du houppier. Peu atteint par la mitraille, il a été conservé par décision du 25 août 1926. Il a cependant été endommagé par la foudre en septembre 1979.

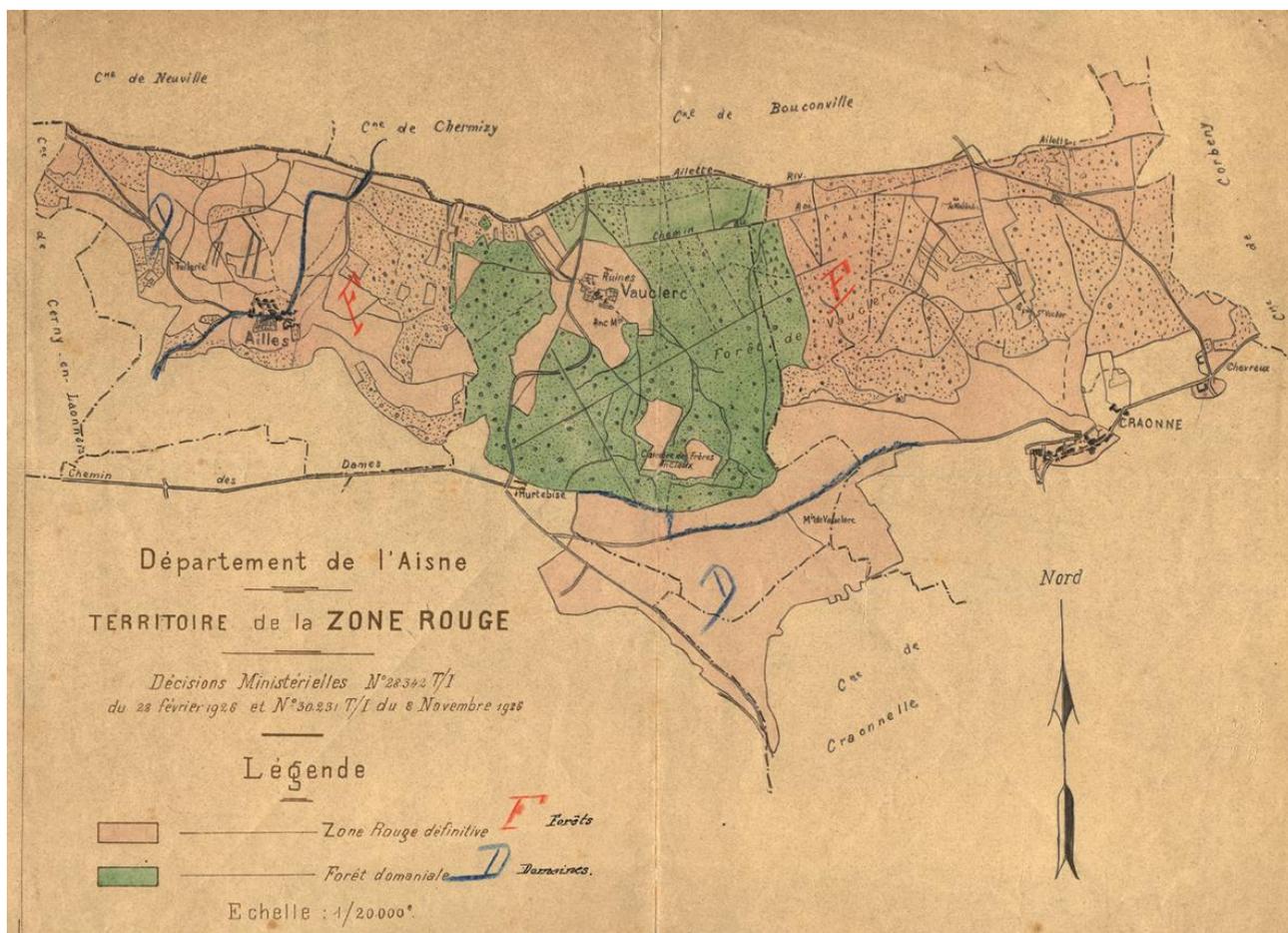
**CARTEL :**

**La « zone rouge »**

Une instruction du ministère des Régions libérées du 1<sup>er</sup> février 1919 prévoit l'établissement de « cartes du sol » en couleurs pour définir un zonage des destructions sur les anciens champs de bataille. C'est ainsi qu'on attribue la couleur rouge aux secteurs les plus ravagés et où toute restauration est à exclure car les frais de remise en culture dépasseraient la valeur des terres.

En 1919, la zone rouge dans l'Aisne inclut 19 000 hectares, comprenant principalement le plateau du Chemin des Dames, la plaine de Corbeny à Berry-au-Bac et Pinon. Sous la pression des propriétaires et des élus locaux (maires, conseillers généraux, députés), cette zone finit par se réduire en 1927 à 717 hectares, limités pour l'essentiel à des sols pauvres du plateau de Craonne. Ces terres sont alors expropriées par l'État et confiées pour boisement à l'administration des Eaux et Forêts.

Panneau 73,5x66,5 cm – E3a / Sur fond jaune moutarde



**Plan de délimitation de la zone rouge (fin 1926).**

Coll. Archives dép. de l'Aisne, fonds Piette

Fin 1926, la zone rouge se limite à 750 ha autour de l'ancienne forêt domaniale de Vaclair. Elle comprend les bois adjacents, les anciens villages d'Ailles et de Craonne ainsi que le plateau et ses pentes à l'est d'Hurtebise. Une partie de ce dernier secteur sera finalement exclue de la délimitation définitive.

Panneau 70x54 cm – **E3b** / Sur fond jaune moutarde (*un seul panneau avec les deux photos*)



**Vue de la plaine vers le sud-est à partir du Plateau de Californie complètement dévasté (vers 1920)**

Coll. Archives dép. de l'Aisne, 18 FI Craonne 7



**L'ancien village de Craonne en 1917 après les combats.**

Coll. Archives dép. de l'Aisne, 2 FI Craonne 15

### Sous la forêt, la guerre

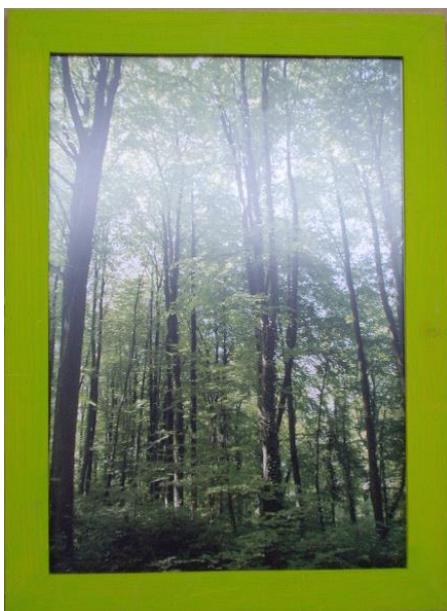
En dépit des ravages de la Grande Guerre, la transformation du paysage a été rapide. En quelques décennies, la plupart des villages ont été reconstruits, les champs remis en culture. La forêt a reconquis les terrains qu'elle occupait jadis, notamment sur les coteaux et les buttes sableuses.

La cicatrisation n'est pourtant qu'apparente. Alors que les traces de la guerre ont été presque totalement effacées dans l'espace agricole, la forêt fossilise pour longtemps encore l'empreinte des combats, conservant réseaux de tranchées et trous d'obus.

Les peuplements forestiers actuels sont directement issus de l'après-guerre. Les accrues sont composées d'essences pionnières qui ont été disséminées par le vent et les animaux ; les forêts reconstituées et les boisements comportent des peuplements présentant un âge identique, environ 70 ans.

### Panneau – D4b

TYPE DE BOISEMENT	MODE DE BOISEMENT	PRINCIPALES ESSENCES RENCONTRÉES
Anciennes forêts reconstituées	sélection des rejets de souche, boisement des vides	Chêne rouvre et pédonculé Hêtre Charme
Boisement de la zone rouge	plantation à forte densité initiale	Chêne rouvre et pédonculé Hêtre Charme Pin noir d'Autriche Epicéa Hêtre
Accrues	boisement spontané sur les coteaux, ou dans les zones de désobusage	Erable sycomore Frêne commun Robinier pseudo-acacia Merisier Bouleau



Cadre 33,5x24,5 cm – E4 / VERT POMME

#### Rebord septentrional du plateau de Californie.

Photo G. Texier / Conseil général de l'Aisne

Hêtraie pure située à l'emplacement de l'ancienne forêt de Vauclair, sur des sols très calcaires.

Cadre 33,5x24,5 cm – E4 / VERT POMME



**Plantation d'épicéas sur le plateau de Californie (forêt domaniale de Vauclair).**

Photo G. Texier / Conseil général de l'Aisne

Les fortes densités de plantation sont encore visibles aujourd'hui.

Panneau 37x39 cm - E4 / Vert

Plantation d'épicéas sur le Plateau de Californie (forêt domaniale de Vauclair)

# Sous la forêt la guerre

Cadre 33,5x24,5 cm – E2 / Jaune vif



Le plateau de Californie après la bataille : un aspect lunaire (vers 1920).

Coll. Office National des Forêts

Panneau 77x42 cm – E2 / Jaune vif (Velcro au dos)

## Oublier la guerre ?

Quel était l'objectif du reboisement de la zone rouge ? Au sortir de la guerre, certains plaident pour un boisement des zones de combat, pour ne pas attenter à la mémoire des morts.

*« Dans ces régions, bouleversées par les trous d'obus, où l'on s'est battu pendant quatre ans, il y a eu de nombreux morts qui ont dû être enterrés sur place ; il se pose là une question morale : il ne faudrait pas que la charrue déterre des ossements humains. C'est pourquoi on a proposé de planter des arbres sur ces terres devenues de vastes cimetières en laissant en repos les corps de ceux qui sont morts pour leur pays. C'est une des raisons qui ont poussé la Chambre à s'opposer à la remise en culture. »*

Ernest Ganault, conseiller général et député de l'Aisne. Déclaration au Conseil général, séance du 28 avril 1919.

Le retard du reboisement, la faiblesse des moyens mis en œuvre, la faible attention portée au Chemin des Dames par l'administration centrale des Eaux et Forêts montrent que la mémorialisation du site n'était pas à l'ordre du jour dans les années 1920. Sur le terrain, les forestiers ont surtout cherché à faire naître, sur des sols bouleversés et perturbés par la guerre, une forêt viable pour l'avenir.

Panneau 87x50 cm – E1 / Jaune vif (Velcro au dos)

### Le cas particulier de l'ancien village de Craonne

*« Le Conseil municipal renonce définitivement à réclamer le Vieux Craonne et demande que les Eaux et Forêts le conservent et en fassent, un parc qui perpétuera le souvenir de l'ancien village pendant la guerre. »*

Délibération du Conseil Municipal de la commune de Craonne (7 décembre 1930)

S'il n'est pas unique, car d'autres villages du Chemin des Dames ont été complètement détruits et reconstruits à un autre emplacement, le cas de Craonne est singulier.

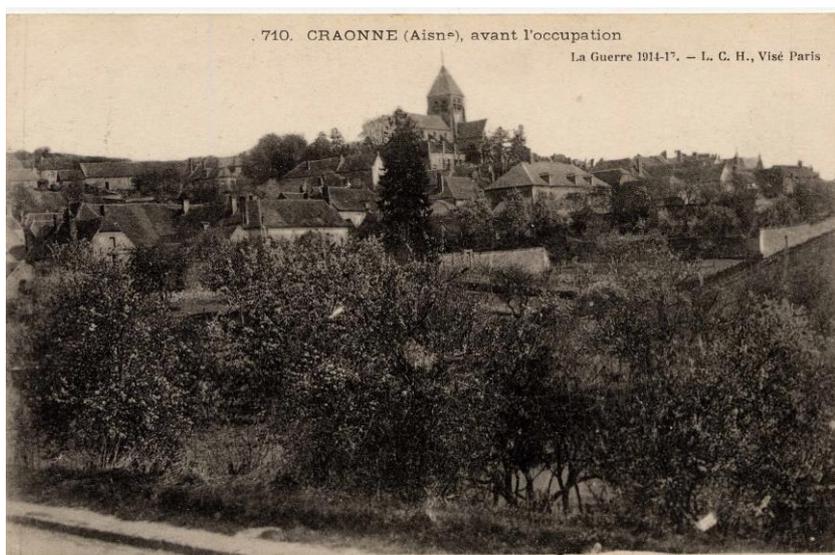
Chef-lieu de canton de 608 habitants avant la guerre, cette commune est totalement ravagée après les combats de 1917. Le site de l'ancien village est classé en zone rouge et confié en mars 1931 au Service des Eaux et Forêts.

Un arboretum commence à y être planté à partir de 1941, avec l'aide financière de la Suède. Il renferme 35 essences différentes. Hormis quelques séquoias géants, les plantations se limitent surtout à des espèces communes dans la région comme le hêtre, l'érable sycomore, le noyer ou le marronnier d'Inde, et à certaines essences de reboisement comme l'épicéa ou le pin noir d'Autriche.

Au début des années 1970, l'arboretum fait l'objet d'un premier aménagement par l'Office national des forêts : installation de panneaux, création de cheminements. Le site est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques (arrêté du 17 mars 2003).

L'année 2006 marque une nouvelle étape de la mise en mémoire du site avec la mise en place d'un parcours restituant l'histoire de quelques édifices et de quelques rues.

Cadre 43,5x33,5 cm – E1 / Jaune vif



**Le village de Craonne avant 1914.**  
Coll. Archives dép. de l'Aisne, 18 FI Craonne 4



**Le site de l'ancien village de Craonne photographié au même endroit en 2006.**  
Photo G. Texier / Conseil général de l'Aisne

### **CARTEL :**

#### **Que s'est-il passé ailleurs ?**

Force est de constater la grande diversité des situations d'un point à l'autre de l'ancien front. Le classement en zone rouge qui impliquait à terme l'expropriation par l'Etat et le boisement par les Eaux et Forêts n'a pas eu partout le même impact.

En Lorraine comme en Champagne où les terres sont plutôt de médiocre qualité agricole, la zone rouge ne connaît pas de diminution notable. Dans la Meuse, fixée initialement, comme dans l'Aisne, à environ 20 000 ha, elle se stabilise à 13 582 ha.

Dans le Nord et en Picardie, la superficie des terrains expropriés diminue rapidement. Dans le Pas-de-Calais par exemple, la surface passe de 26 109 ha en 1919 à 484 ha en 1927, une évolution comparable à celle de l'Aisne. Dans le département du Nord, la zone rouge, initialement fixée à près de 3 000 ha, finit par disparaître totalement. Ce reclassement s'explique par la forte valeur agricole des terres et aussi par l'intervention efficace de la profession agricole soutenue par les élus locaux.

Selon les lieux, le boisement a pu participer à la mémorialisation. Dans la Meuse, la forêt contribue très tôt à la sanctuarisation du champ de bataille de Verdun. Dans le Pas-de-Calais, un parc forestier de 107 hectares a été créé à Vimy : 11 285 pins et érables venus du Canada ont été plantés en 1922 à la mémoire des 11 285 soldats canadiens tombés en France et qui n'ont pas de sépulture connue.